

AVIS PUBLIC

Édition du 12 janvier 2019

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 0810-2018

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 3 décembre 2018, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement (avec modifications) numéro 0810-2018 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin d'ajuster les limites d'un milieu humide situé dans le secteur à l'extrémité de la rue des Oliviers près de la rue des Noyers, de retirer une partie d'un cours d'eau situé dans le secteur de l'impasse de la Roche, d'ajouter un milieu humide situé dans le secteur du boulevard Industriel, de retirer un cours d'eau situé dans le secteur de la rue du Luxembourg, d'ajuster les limites d'un milieu humide situé dans le secteur de la rue Clément et de retirer une partie d'un cours d'eau situé dans le secteur de la rue Deslauriers, initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP24-2018 ».
2. Que ledit règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité au schéma d'aménagement, émis par la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, en date du 3 janvier 2019.
3. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
4. Que ledit règlement entre en vigueur, selon la loi, le 3 janvier 2019.

Donné à Granby, Québec, ce 12 janvier 2019.

La greffière adjointe,

M^e Julie Bertrand